

# ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

En février 2022, la guerre éclate en Ukraine. Très vite, des Ukrainiens et Ukrainiennes n'ont d'autre choix que de fuir leur pays. On estime à 32 000 le nombre d'arrivées en Belgique et à 1286 dans notre province. Nous allons nous pencher sur des questions relatives à l'accueil des réfugiés en Luxembourg et sur les enjeux que pose celui-ci. Dans une première partie, le Centre Régional d'Intégration de la province de Luxembourg (CRI-LUX) qui accompagne les communes, les citoyens hébergeurs mais aussi les ressortissants ukrainiens dans leurs démarches, dresse un état des lieux de la situation. Dans une seconde partie, vous pourrez lire le témoignage d'une ukrainienne arrivée récemment en Belgique et d'une famille qui a décidé d'ouvrir ses portes à une famille Ukrainienne.

## UN STATUT INÉDIT

L'accueil des Ukrainiens a été mis en place grâce à l'activation d'un statut de protection temporaire inédit en Belgique jusqu'à aujourd'hui. Celui-ci donne accès à un titre de séjour et à une protection publique. Concrètement cela veut dire que, une fois arrivés sur le territoire, les réfugiés ukrainiens munis de leur titre de séjour accèdent à l'aide sociale, soit un revenu équivalent au revenu d'intégration sociale (RIS), bénéficient d'un accès au travail et/ou à l'enseignement ainsi qu'à une série de droits fondamentaux. Il est prévu que ce statut spécifique soit d'application jusqu'en mars 2023, avec la possibilité de renouvellement de deux fois six mois ; celui-ci sera toutefois conditionné à une décision européenne en fonction de l'évolution du conflit en Ukraine.

Et après 2023 ? « Ce statut de protection temporaire porte bien son nom. On ne sait pas encore de quoi demain sera fait. En effet, si le renouvellement n'a pas lieu, les personnes désireuses de rester sur le territoire pourraient éventuellement être soumises aux mêmes règles que les personnes qui demandent une protection internationale en Belgique aujourd'hui. C'est-à-dire, rentrer dans une procédure longue et sans garantie de réussite, passer par un centre de demandeurs de protection internationale... Elles n'auraient donc plus accès aux droits qu'elles ont aujourd'hui. Ça va poser beaucoup de questions... » explique Nicolas Contor, Directeur du CRI-LUX. En effet, seuls les réfugiés ukrainiens et les résidents longue durée en Ukraine peuvent bénéficier de ce statut

**« La Belgique a les moyens de proposer un accueil digne et respectueux des personnes migrantes. Rendons-le possible pour tout le monde. »**

spécifique. Cet accueil à deux vitesses n'est évidemment pas facile à vivre, tant pour les personnes qui fuient des situations similaires dans leur pays d'origine et qui introduisent une demande de protection en Belgique, tant pour les travailleurs sociaux qui travaillent avec ces publics sur le terrain. « La Belgique a les moyens de proposer un accueil digne et respectueux des

personnes migrantes. Rendons-le possible pour tout le monde », ajoute Nicolas Contor.

## LES POUVOIRS LOCAUX EN PREMIÈRE LIGNE

A travers ce statut inédit, l'État belge a activé une série de droits pour l'accueil des Ukrainiens mais il fait reposer la responsabilité de celui-ci sur les pouvoirs régionaux et locaux. Ce sont les communes et leurs services qui sont en première ligne. Au sein de chaque commune, il y a un référent pour l'accueil des Ukrainiens, soit au sein de l'administration communale, soit au sein du CPAS ou du Plan de Cohésion Sociale.

**« Les communes ont reçu des moyens financiers, mais elles ont besoin de moyens humains. »**

L'État fédéral prévoit une aide matérielle pour les communes en remboursant à hauteur de 130% l'équivalent du montant du RIS pour les réfugiés ukrainiens, (en temps normal, pour une personne lambda qui a accès à l'aide sociale, c'est remboursé à 100%). Le CPAS a en effet besoin de moyens supplémentaires pour proposer cet accompagnement plus spécifique. « Oui, les communes ont reçu des moyens financiers, mais elles ont besoin de moyens humains, d'un personnel formé pour accompagner ces personnes dans leurs démarches » ajoute Hélène Delogne, responsable de projets au sein du CRI-LUX. « Dans notre province, il y a de petites communes rurales qui ne traitent habituellement pas du tout des thématiques en lien avec le droit des étrangers, qui n'ont pas de service à proprement parler et qui se retrouvent démunies. » Rappelons que l'accueil ne se fait pas proportionnellement à la taille de la commune mais selon le nombre d'hébergeurs et de collectifs citoyens. Par exemple, sur les 1286 réfugiés arrivés en province de Luxembourg, les 5 communes qui accueillent le nombre le plus important d'Ukrainiens sont : Arlon (132 personnes), Habay (81 personnes), Bertrix (80 personnes), Messancy (80 personnes) et Etalle (70 personnes).

## UN HÉBERGEMENT CITOYEN QUI S'ESSOUFFLE

Les communes peuvent s'appuyer sur les opérateurs locaux pour demander conseil quant à l'accompagnement des réfugiés. Le CRI-LUX, par exemple, propose ses services pour mettre en place des séances d'information à destination des pouvoirs locaux, des hébergeurs mais aussi des Ukrainiens. D'autres acteurs sont aussi concernés par l'arrivée des réfugiés : le tissu associatif, les centres de santé mentale mais aussi les citoyens et citoyennes qui ont ouvert les portes de leur maison. Toutefois, sur le terrain, un certain essoufflement se fait sentir, tant des personnes qui accueillent que des personnes hébergées.

Du côté citoyen, certains avaient sous-estimé l'impact de cet accueil dans leur quotidien. Ce n'est pas évident, sur le long terme, d'offrir l'hospitalité à des personnes en situation d'extrême fragilité qui ont subi des traumatismes. Du côté ukrainien, il est difficile de se sentir redevable, à la charge des foyers, même si les réfugiés peuvent participer aux frais du ménage via leur RIS. Ils aimeraient pouvoir travailler, gagner en autonomie, mais ils sont confrontés à la barrière de la langue.

Au niveau wallon, il est prévu de mettre en place des centres de transit pour accueillir les personnes ukrainiennes le temps de trouver leur propre habitation. Ces logements collectifs n'ont pas pour vocation de remplacer l'hébergement chez l'habitant, ils sont prévus pour des cas de figure bien précis : soit pour des personnes qui arriveraient sans s'être enregistrées à leur arrivée auprès de FEDASIL et n'auraient donc pas de point de chute, soit pour des personnes dont l'hébergement chez l'habitant serait problématique. « L'État continue à s'appuyer massivement

**« Cette mobilisation citoyenne est remarquable, mais elle ne peut durer qu'un temps. Il faut une prise de responsabilité politique structurelle sur le long terme. »**

sur l'hébergement citoyen. On le comprend en voyant les chiffres : 3500 places en Wallonie alors qu'on sait qu'il y a beaucoup plus de personnes accueillies sur le territoire. Cette mobilisation citoyenne est remarquable, mais elle ne peut durer qu'un temps. Il faut une prise de

responsabilité politique structurelle sur le long terme. Pendant la période Covid, des membres de collectifs d'aide aux migrants ont été menacés par les forces de l'ordre d'être convoqués à la zone de police car ils allaient porter de l'eau aux migrants en transit et que ces déplacements étaient jugés non-essentiels. Hier, les pouvoirs publics criminalisaient la solidarité citoyenne et aujourd'hui ils s'appuient sur l'énergie des citoyens pour assurer l'hébergement des réfugiés ukrainiens. » conclut Nicolas Contor.

Dans le village d'Etalle, Marie-Josée et Michel ont ouvert leur porte à une famille de 5 réfugiés ukrainiens qui ont fui la banlieue d'Odessa, une ville portuaire située au sud de l'Ukraine, dont on entend malheureusement trop souvent parler depuis plusieurs mois.

**Pourquoi avez-vous décidé d'ouvrir votre porte à des Ukrainiens et Ukrainiennes ?**

Tout simplement parce que l'on a de la place dans la maison et que c'est dans notre culture d'être ouverts aux autres. De plus, parce que nous sommes conscients d'avoir eu beaucoup de chance et que d'une certaine manière, nous nous estimons redevables envers la société. Cette « dette » se traduit en un geste d'accueil et de partage.

**« Nous sommes conscients d'avoir eu beaucoup de chance et d'une certaine manière, nous nous estimons redevable envers la société. Cette « dette » se traduit en un geste d'accueil et de partage. »**

**Cela s'est-il vite décidé ?**

Nous nous sommes mis sur les listes aussitôt que la commune a lancé l'appel. Nous avons été absents alors c'est finalement lors du deuxième appel que cela s'est vraiment fait et que 4 personnes sont arrivées chez nous. Un autre membre de la famille a rejoint la maison un peu plus tard.

**Y-a-t-il eu une concertation au préalable au sein de la famille ?**

Non, aucune ; on n'a d'ailleurs pas demandé l'avis de nos enfants. On était tout à fait d'accord dès le début. On s'est tout de suite mis sur les listes, cela s'est fait très naturellement. Notre couple a toujours été très complice au sujet de l'accueil.

**Comment les choses se sont-elles mises en place avec la commune, le CPAS ?**

Les communes et le CPAS ont été très réactifs et efficaces. La famille que nous accueillons est arrivée en voiture. Elle a d'abord été prise en charge par Fedasil à Bruxelles avant d'arriver à Etalle, dans notre maison. Une fois à Etalle, les cartes d'identité sont arrivées dans la semaine. L'assistante sociale du CPAS s'est très bien occupée des dossiers et les documents et les aides ont vite suivi.

**Quels sont les côtés réjouissants de l'accueil ?**

Ce qui est très enrichissant c'est d'apprendre autre chose, une autre culture, la façon de manger, de faire de la musique, de nous côtoyer,... En plus, une réelle confiance s'est installée. Par exemple, nous sommes déjà partis plusieurs jours, nous leur laissons les clés de la maison avec quelques informations utiles en ukrainien et en français en cas de problème. Les quelques règles et instructions ont été parfaitement respectées et tout s'est déroulé parfaitement. On part vraiment en toute confiance. De plus, ils sont de très bonne volonté et très

serviables. On sent qu'il y a un souhait de nous faire plaisir, de nous apporter comme une contrepartie.

### Et des difficultés rencontrées ?

Pas vraiment non ; peut-être juste un léger écart entre nos exigences et leur façon de vivre, rien de surprenant. Nous avons lâché prise sur des choses, sur des détails qui auraient pu nous importer auparavant et c'est très positif. Et puis compte tenu de la situation qu'ils endurent, des angoisses qu'ils vivent, notamment avec les familles qui sont restées en Ukraine, il semble malvenu de les ennuyer avec des choses domestiques

quelque peu futiles. Nous respectons leur façon de vivre et ils respectent la nôtre, il y a comme une adaptation réciproque qui rend la cohabitation très agréable.

### Quelle est la suite envisagée ?

Les personnes que nous hébergeons ont l'intention de rester et de s'installer ici. Les prochaines étapes sont donc de trouver un emploi et une maison. En ce moment, nous cherchons une maison avec eux et les accompagnons dans leur recherche d'emploi en sollicitant les personnes autour de nous.

## Interview d'une personne ukrainienne

### Comment s'est passé votre départ d'Ukraine ?

La guerre a commencé à 4h du matin le 24 février. Il y a très rapidement eu des bombardements sur Kiev et après deux semaines, le 8 mars, nous sommes partis pour la Pologne. Ensuite, nous avons rejoint l'Allemagne et puis la Belgique.

### Comment s'est passé le voyage ?

J'ai voyagé en bus et en train avec ma mère et mon chien. Nous avons très peur pour le chien et nous étions très stressées car nous ne savions pas ce qui nous attendait. On ne savait pas trop par qui nous allions être accueillis.

### Pourquoi la Belgique ?

Notre bus s'est arrêté en Allemagne et nous avons rencontré Natasha qui tient le restaurant « La Marmite ukrainienne » à Arlon. Elle organisait un convoi humanitaire avec des vivres et des vêtements en direction de l'Ukraine et transportait des réfugiés sur le chemin du retour. Elle a demandé si des personnes étaient intéressées d'aller en Belgique et nous l'avons suivie. C'est un pur hasard. Au début, je voulais rester en Pologne car je parle polonais mais je suis contente d'être en Belgique.

### Avez-vous des connaissances en Belgique ?

Oui, beaucoup. J'ai des connaissances qui habitaient déjà en Belgique et d'autres qui sont arrivées maintenant. On se voit souvent, ça fait du bien.

### Comment s'est passée votre installation dans notre région rurale ?

L'installation a été difficile car c'est totalement différent de Kiev. Il y a très peu d'endroits pour sortir ici mais j'aime bien parce que c'est plus calme.

### Comment s'est passée et se passe la vie avec votre famille d'accueil ?

J'ai été accueillie dans trois familles différentes. Dans la première, c'était vraiment agréable. Ça se passait bien mais nous avons dû partir car notre grand-père nous a rejointes et il manquait de place. Dans la seconde famille, nous avons été bien accueillis aussi. L'espace était petit aussi. Nous avons l'habitude en Ukraine d'avoir chacun notre propre chambre et donc ce n'était pas facile d'être tous ensemble. Maintenant nous

**« J'ai du mal à imaginer un futur en Ukraine, donc pour le moment je souhaite rester ici aussi. »**

sommes logés dans une famille qui a qui a une plus grande maison et qui a l'habitude de vivre avec des chiens.

### Comment communiquez-vous ?

Ma maman est professeure d'allemand, ça a facilité la communication avec certaines familles. En général, on fait un mixte de français, anglais, allemand et beaucoup de gestes. Certains accueillants souhaitent aussi apprendre le russe donc ça permet de le pratiquer.

### Avez-vous des projets en Belgique ?

Je souhaite trouver du travail pour l'été, notamment dans le secteur de l'alimentation. J'ai eu une promesse d'embauche mais j'attends la confirmation. Mon grand-père souhaite s'installer ici et moi, à l'heure actuelle j'ai du mal à imaginer un futur en Ukraine, donc pour le moment je souhaite rester ici aussi.

### Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

La communication avec la barrière de la langue mais aussi le peu de personnes avec qui on a l'occasion de parler. Sinon, ce qui m'a le plus surpris en arrivant ici, c'est le peu de personnes dans les rues et les magasins fermés après 18h. En ce qui concerne la nourriture, ça dépendait d'une famille à l'autre. La première était très curieuse de découvrir des plats ukrainiens. Avec la seconde famille, on a convenu de manger des plats différents car on n'avait pas du tout les mêmes goûts. Ce qui est difficile aussi dans la région, c'est de ne pas avoir de voiture.

### Comment voyez-vous la suite ?

Je vais aller passer un examen à Bruxelles pour finir mon année scolaire ukrainienne et obtenir l'équivalent du BAC. Ensuite, à la rentrée, je compte m'inscrire à l'école dans la région pour suivre une dernière année pour maîtriser le français pour le travail et pour pouvoir communiquer plus facilement.